

## L'Éclaireur du Gâtinais, 18 janvier 2023

NIBELLE

### Des habitants engagés et félicités

Catherine Ragobert, mai-  
re, avait invité les Nibellois  
à fêter la nouvelle année sam-  
edi en fin d'après midi à  
la salle des fêtes.

Nibelle a obtenu le label  
« Village de caractère », dé-  
cerné par Tourisme Loiret.

À partir d'une étude dia-  
gnostic concernant les trous  
sur les routes, des priorités  
ont été définies et les inter-  
ventions ont été planifiées.  
La rue de Montvolant sera  
refaite au printemps, la rou-  
te de Flatin n'est pas au  
programme. Concernant la  
Rue de la Gare, les services  
techniques du Département  
ont installé des plots pour  
ralentir les voitures et sécu-  
rifier les piétons. Des tra-  
vaux identiques seront as-  
surés prochainement au  
carrefour de la Boule d'Or



Catherine Ragobert au micro, parmi les élus.

pour faire ralentir les véhi-  
cules sur la route départe-  
mentale.

Suite à la grêle, la toiture  
de la salle des fêtes sera re-  
faite. Pour que le car scoli-  
re puisse faire demi-tour en  
bordure de la forêt, le carre-  
four au hameau de la Cave

sera réaménagé. Les travaux  
du parking du Lavoit seront  
lançés pour réaliser un par-  
king perméable (des sub-  
ventions seront deman-  
dées). Un dossier important  
concernant l'étude énergéti-  
que des bâtiments commu-  
naux (mairie, école, musée,

logements) pour le rempla-  
cement de la chaudière au  
fuel est en cours.

Sans oublier l'usine de  
traitement réalisée au pied  
du château d'eau, lui-même  
remis à neuf pour améliorer  
la qualité de l'eau.

Catherine Ragobert a re-  
mercié les Nibellois pour  
leur participation à la vie  
du village à travers les nom-  
breuses associations. La  
participation aux journées  
citoyennes a permis d'ap-  
porter une aide considéra-  
ble à l'embellissement et au  
fleuryissement de la commu-  
ne.

Le sénateur Jean-Pierre  
Sueur, Sophie Pelhâte, con-  
seillère départementale et  
Delmira Dauvilliers, prési-  
dente de la communauté de  
communes du Beaulnois,  
étaient conviés.